



## Compte rendu des reconnaissances sur les forêts de la vallée du Zio de l'OFFAP

### Reconnaissance des sites Ziolfap 1.2, 2.1, 2.8 et Bayémé (Cordons forestiers naturels de la vallée du Zio)

#### Contexte

*C'est dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Forêts que l'OFFAP (Observatoire de la Faune, de la Flore et des Aires Protégées du Togo) a décidé d'organiser une présentation du milieu forestier à des personnalités locales dans le but de lancer un élan d'intérêt et de valorisation du milieu forestier et cela avec la participation du professeur Kokou Kouami (directeur de la DRST, éminent botaniste d'Afrique de l'Ouest et membre d'honneur de l'OFFAP).*

*CAB, responsable des missions terrain de l'OFFAP, a commencé par cartographier précisément l'ensemble des îlots forestiers présents aux alentours de Lomé (dans un rayon de 25km), ce qui n'avait jamais été fait sur son ensemble ni actualisé pour la cartographie existante. Il en ressort, par photo-interprétation d'images satellites, que les derniers îlots forestiers de cette zone sont localisés dans la vallée du Zio dans la zone inondable, hormis quelques forêts qui se trouvent dans le cœur de Lomé. La première cartographie précise de ces îlots forestiers fut donc réalisée par l'OFFAP et permit de délimiter une grande portion en grande partie inondable non urbanisée de **18 000ha** comprenant des champs, plantations, et quelques fragments de milieux naturels. Ainsi se matérialise la ceinture verte de Lomé (figure 1), qui malgré la forte fragmentation des galeries forestières et des îlots, était constituée d'une surface forestière naturelle (forêt à *Myragina inermis*, forêt à *Ficus congensis*, ...) de près de 1000ha en Février 2015 réduite à 700ha en Mars 2016. Cette ceinture verte ayant pour extrémité la forêt classée d'Assévé (située à l'Est de Lomé et au Sud-Ouest du lac Togo) et un ensemble important de fragments forestiers dans la vallée du Zio présents entre Davié et Adéti kopé, ceux-ci ont vu leur superficie être réduite de plus de 200ha sur les 500 ha effectifs en Janvier 2015. La Ceinture Verte devrait être protégée et valorisée comme « poumon vert » de cette mégapole en constante extension qu'est Lomé.*

*C'est en tenant compte du fait que la forêt classée d'Assévé se trouve sur une zone vraiment bien connue des membres de l'OFFAP et que d'autre part le professeur Kokou Kouami a réalisé une étude importante sur cette îlot forestier (biblio Pr Kokou), que nous avons décidé d'organiser la célébration de la Journée Internationale des Forêts sur cet îlot forestier de 41ha (compte rendu de la journée disponible via le site <http://offaptoogo.wix.com/offap-togo>).*

*Cependant, bien que la journée se soit réalisée à Amédé Hoévé et dans la forêt classée d'Assévé, l'équipe de l'OFFAP a gardé en vue les îlots forestiers de la vallée du Zio et c'est ainsi que nous avons réalisé 3 reconnaissances : une sur les deux îlots présents dans l'alignement de l'aéroport le 21 mars 2016 de 9h30 à 11h30, une dans la forêt classée de Bayémé le 27/03/2016 de 13h à 16h et la dernière sur les premiers îlots accessibles en embarcation via l'embouchure du Zio le 28/03/2016 de 5h à 10h.*

Les îlots furent nommés par l'OFFAP en fonction de leur situation géographique par rapport à l'embouchure du Zio et par rapport à leur composition : Zioffap X.X (premier X pour indiquer le type de végétation et deuxième pour indiquer sa proximité avec l'embouchure du Zio).

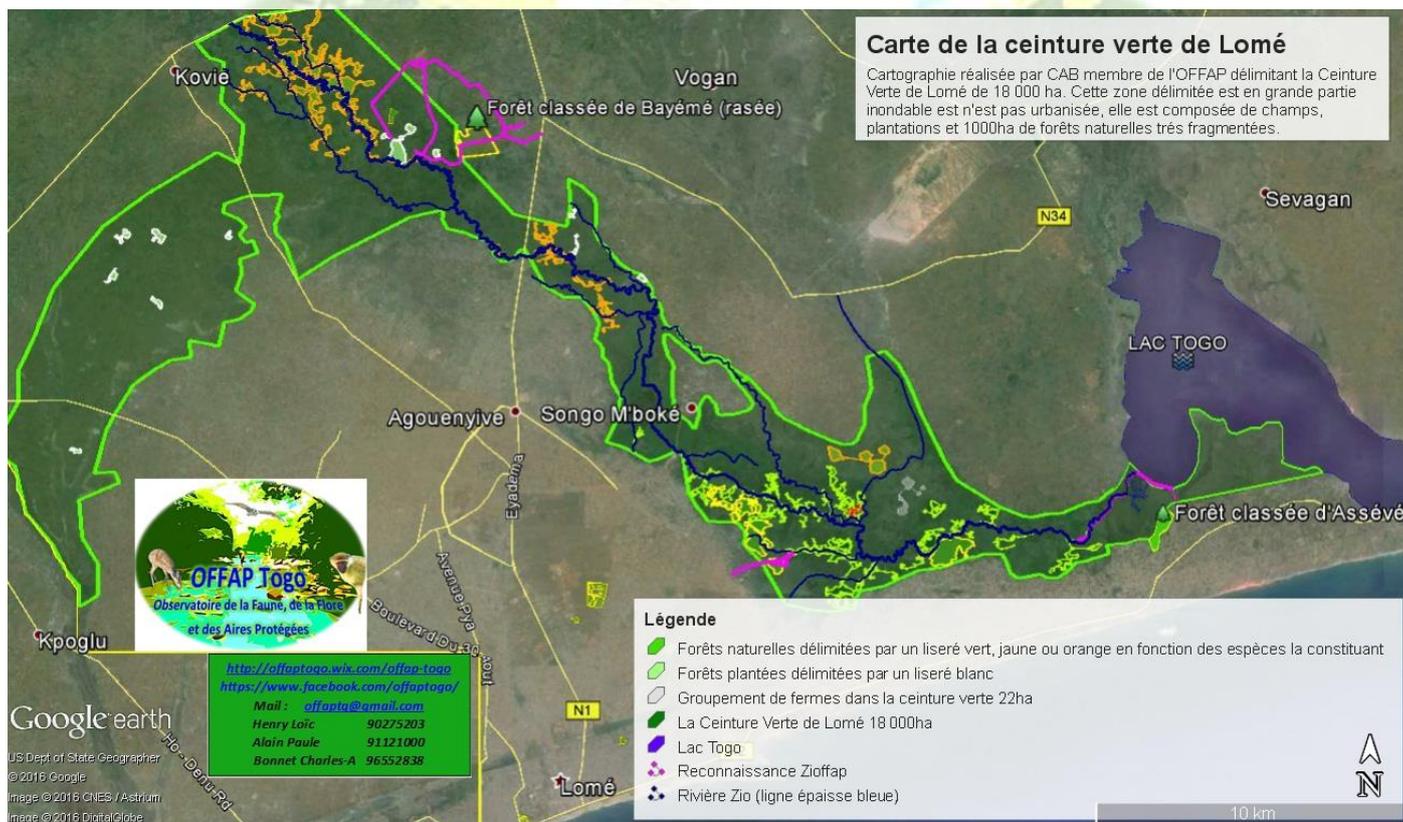


Figure 1 : Cartographie de la ceinture verte de Lomé et délimitation des îlots forestiers (CAB-OFFAP)

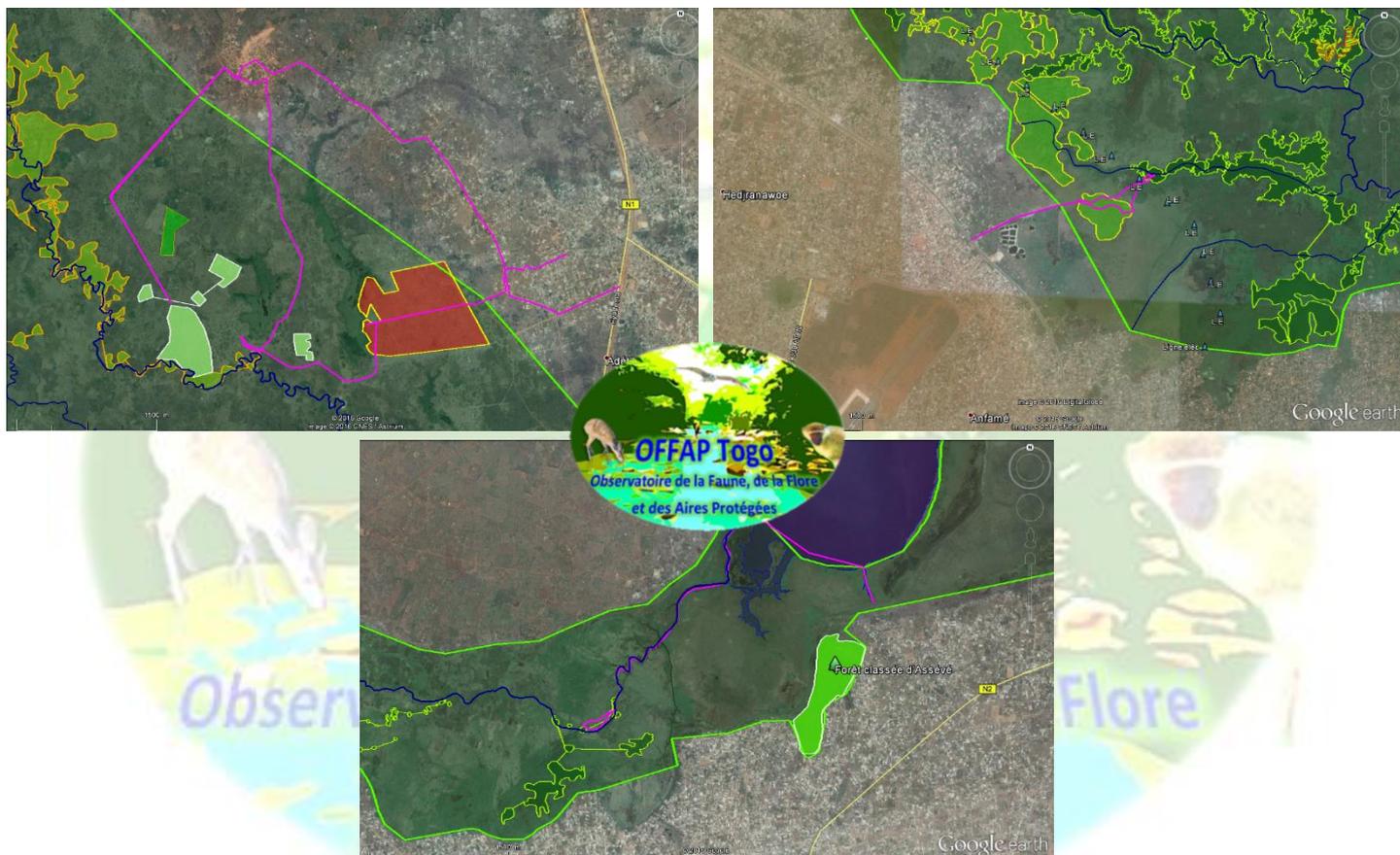


Figure 2 : Cartographies des zones de reconnaissance de l'OFFAP (forêt classée de Bayémé, Zioffap 1.2 et 2.8 au bout de l'aéroport puis Zioffap 2.1 à l'embouchure du Zio (CAB-OFFAP))

## Observation et description des milieux

### Présentation de l'ilot 1 (ZIOFFAP 1.2 « nommé par l'OFFAP »)

Ilot de savane arbustive humide à *Mitragyna inermis* (figure 3) de 18 ha ayant perdu une bonne partie de sa superficie qui était d'environ 55ha (délimitation estimée en observant des groupes de pieds plus éloignés du centre de l'ilot). Les ilots subissent d'importantes coupes de bois, on a observé une dizaine de femmes transportant des fagots (figure 4) ainsi que de nombreux



Figure 3



Figure 4

tas de bois de plus ou moins grande taille (figure 5). On peut observer aussi quelques pièges semi-aquatiques et des mini-talus de gestion des eaux sans doute pour canaliser en direction des pièges les proies ciblées.



Figure 5

On remarque aussi d'importants passages de bœufs à travers cet ilot de *Mitragyna inermis*, ainsi que des bornages pour lotir le secteur qui est en plein milieu d'une zone inondable, rappelons-le.

Les alentours sont constitués de prairies humides pâturées (actuellement assez sèches, étant donné la saison), de nombreux champs de maraichage (figure 6) au Nord-Est ainsi que des canaux d'irrigation.



Figure 6

On observe aussi une ligne électrique haute tension passant entre les deux ilots forestiers (figure 6) et les avions atterrissant à l'aéroport passent au-dessus de ces zones.

Après avoir traversé le premier ilot on a rejoint la galerie forestière située au Nord-Ouest de celui-ci. Pour cela nous avons traversé les champs, ce qui nous a permis de nous renseigner auprès des maraichers sur les cultures réalisées sur place mais aussi sur la galerie forestière. Nous avons pris note des différentes espèces rencontrées (tableau 1).

Après que l'on nous ait avertis du danger de cette zone (de la présence d'eau et de gros serpents), nous avons essayé de savoir quelles autres espèces vivent dans la forêt : on nous a signalé la présence de « chiens, chats, serpents, oiseaux, singes ». Nous nous sommes donc mis en route pour découvrir cette forêt.



Figure 7

Tableau 1

<b>Espèces rencontrées :</b>		
Zone de prairie avec petits arbustes à <i>Mitragyna</i>	Zone forêt à <i>Mitragyna</i>	Zone prairie, champs et canaux d'irrigation entre les deux îlots forestiers
Guépriers à gorge blanche (nombreux jeunes) (figure 7)	Pintade sauvage (individu seul)	Guépriers à gorge blanche (nombreux)
Autour unibande	Coucaïs du Sénégal	Râle sp
	Gonoleks de Barbarie (nombreux)	
	Souimangas sp	
	Mégadermes à ailes orangées	

**Présentation de l'îlot 2 (ZIOFFAP 2.8 « nommé par l'OFFAP »)**

Grande galerie forestière à *Ficus congensis* de 57ha avec quelques îlots forestiers fragmentés sur les alentours. Forêt difficilement pénétrable bien que des accès soit présents et la coupe de bois s'y déroule sur certaines parties (figure 8).



Figure 8

La forte humidité du sol ne permet qu'à quelques espèces spécialisées comme le *Ficus congensis* (figure 10) de s'y développer. En effet ce ficus est inféodé à ces milieux submersibles (on peut considérer ces îlots forestiers comme une mangrove d'eau douce), les racines des ficus sont l'unique surface dure nous séparant des eaux et de la vase de ce milieu extrêmement humide.



Figure 9

Ainsi après s'être installées sur ce type de milieu, les racines échasses et traçantes (figure 9) vont quadriller l'ensemble de la zone sous les ficus et induire l'accumulation de matières organiques (branches, feuilles, terre, ...) qui permettront ensuite de former une sorte de sol sur pilotis pouvant accueillir d'autres espèces comme des fougères (figure 11), lianes...



Figure 10



Figure 11

Ce milieu extrêmement particulier permet à de nombreuses espèces d'y vivre : au premier niveau dans l'eau et la vase on retrouve poissons, batraciens et des insectes aquatiques, au second niveau entre les racines et sur le nouveau 'sol' on rencontre d'autres insectes, des petits oiseaux et des reptiles.

Puis le dernier niveau (dans les arbres et la canopée) il nous est affirmé qu'il se trouve des singes, une autre sortie nous permettra sans doute de les observer. Sinon d'autres oiseaux sont plus inféodés à cette strate nommée canopée. Il est aussi possible que des mammifères tels que des antilopes s'y trouvent mais il faudrait les observer pour être sûrs de leur présence.

Il est aussi à noter la forte présence de pièges semi-aquatiques (figure 12) qui indique la probable forte présence en poissons.

Nos observations de la faune ont été incluses dans le tableau 2.

Tableau 2

<i>Zone forêt galerie à Ficus congensis</i>
<i>Coucal du Sénégal en lisière</i>
<i>Petits oiseaux très furtifs (2 sps à déterminer lors d'une prochaine reco)</i>
<i>Serpent mort : Grayia smithii (il semblerait, voir figure 13)</i>
<i>Faible observation en raison de l'heure tardive et de la difficulté d'observation en raison de la densité du couvert.</i>



Figure 12



Figure 13



Figure 14 : Aperçu de la forêt à Ficus congensis

## Conclusion de la reconnaissance de Zioffap 1.2 et 2.8



Figure 15 : Aperçu de la forêt à *Ficus congensis*

Cette première reconnaissance nous a permis de caractériser les espèces observées par photo-interprétation, de découvrir les forts impacts humains exercés sur ces fragments forestiers de la vallée du Zio et de découvrir des sites ayant un fort intérêt pour la biodiversité qu'il faudrait donc protéger rapidement. Un projet de création de ceinture verte prenant en compte l'ensemble des îlots boisés mais aussi la partie de la vallée du Zio non urbanisée est en cours de rédaction par l'OFFAP et sera présenté lors de la réunion de la FAO du 5 avril.

### Objet d'étude secondaire

Nous avons aussi fait une découverte intéressante et déconcertante concernant l'évacuation des fosses septiques de Lomé. C'est en effet sur les prairies de la vallée du Zio qu'elles sont déversées : pour accéder aux îlots forestiers, on a emprunté un chemin privé avec plusieurs postes de gardiens, nous avons indiqué que nous souhaitions juste aller voir la forêt. On a alors pu observer 'et sentir' le déversement continu de déchets par de nombreux camions d'assainissement faisant un va et vient constant. Le déversement s'effectue dans un simple fossé dans la vallée du Zio et malgré la présence d'un talus autour fait de terre, on ne doute pas de la propagation de ces matières dans la rivière Zio qui se jette ensuite dans le lac Togo quelques kilomètres plus en aval.

Des analyses physico-chimiques des eaux du Zio avant et après cette zone devraient être réalisées pour démontrer la pollution occasionnée. Plusieurs bassins de décantation imperméable avec un système de plantes filtrantes (roseaux, ;...) pourraient être mis en place facilement, les eaux épurées pourraient ensuite être rejetées dans la prairie et les boues pourraient servir d'engrais pour les champs présents dans la vallée du Zio.

Mais nous laissons cette mission à d'autres associations ou personnes ayant du temps à y consacrer étant donné que l'OFFAP gère déjà de nombreux projets. Nous pouvons toutefois fournir vidéo, photos, commentaires et appuis lors de présentations si vous nous sollicitez.



Figure 16 : Observation du déversement des camions d'assainissements au niveau du site.

## Observation et description des milieux

### Présentation de la forêt classée de Bayémé

C'est dans le cadre de l'inventaire des ilots forestiers de la vallée du Zio pour le projet de ceinture verte de Lomé que l'OFFAP a réalisé la cartographie des ilots forestiers de la vallée du Zio. Ainsi sur les images satellites de Google Earth de Janvier 2015 (figure 17) on peut observer un îlot forestier de 95ha au nord de Lomé (la forêt de Bayémé) celui-ci ayant déjà subi quelques coupes sur sa partie nord-Ouest et Ouest. Malgré cela nous étions impatients de découvrir cet îlot forestier naturel, d'un seul tenant et de cette superficie car c'est devenu très rare au Togo et introuvable dans les 50km aux alentours de Lomé.

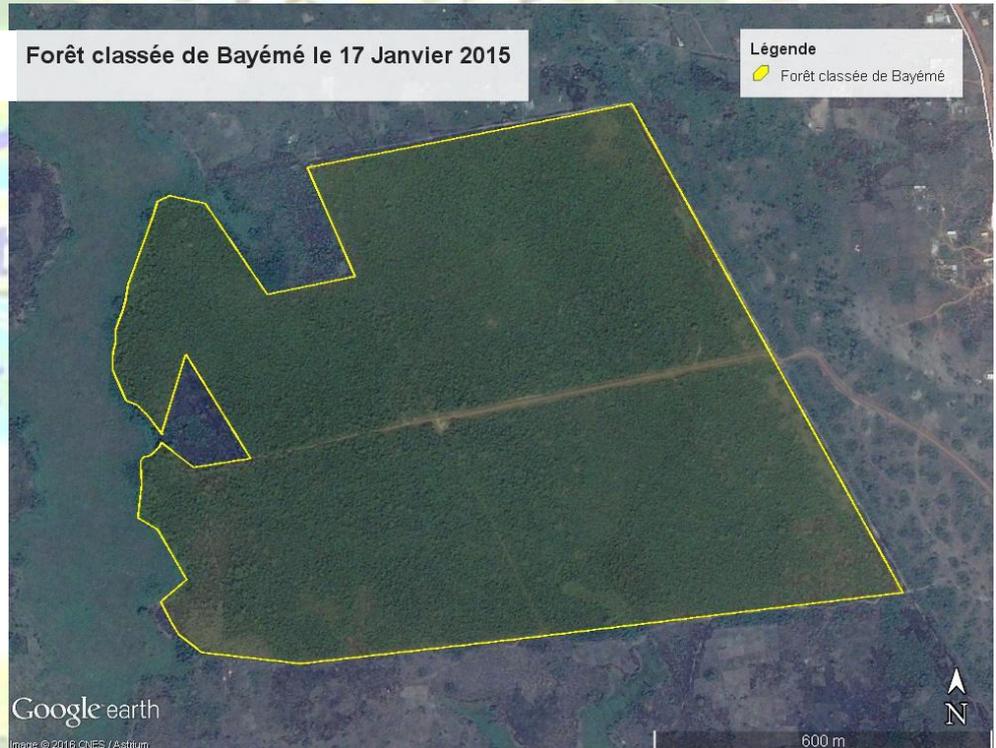
Figure 17

Forêt classée de Bayémé le 17 Janvier 2015

Légende

Forêt classée de Bayémé

Lors de notre arrivée sur place nous avons découvert une grande étendue rasée (figure 18 et 18bis) ce qui nous a fait croire que nous n'étions pas au bon endroit, cette zone totalement travaillée au bulldozer ne pouvait être qu'une ancienne partie de la forêt qui a été rétrocedée il y a longtemps. Ainsi nous avons continué à travers la brousse à la recherche de cet îlot forestier.



Après quatre heures de reconnaissance en 4x4 sur près de 1000ha, les seuls relevés de milieux ont été : champs, plantations et savane herbeuse parsemée de buissons qui sont pâturés par les nombreux bœufs de la zone.



Figure 18 : Les restes de la forêt classée de Bayémé.

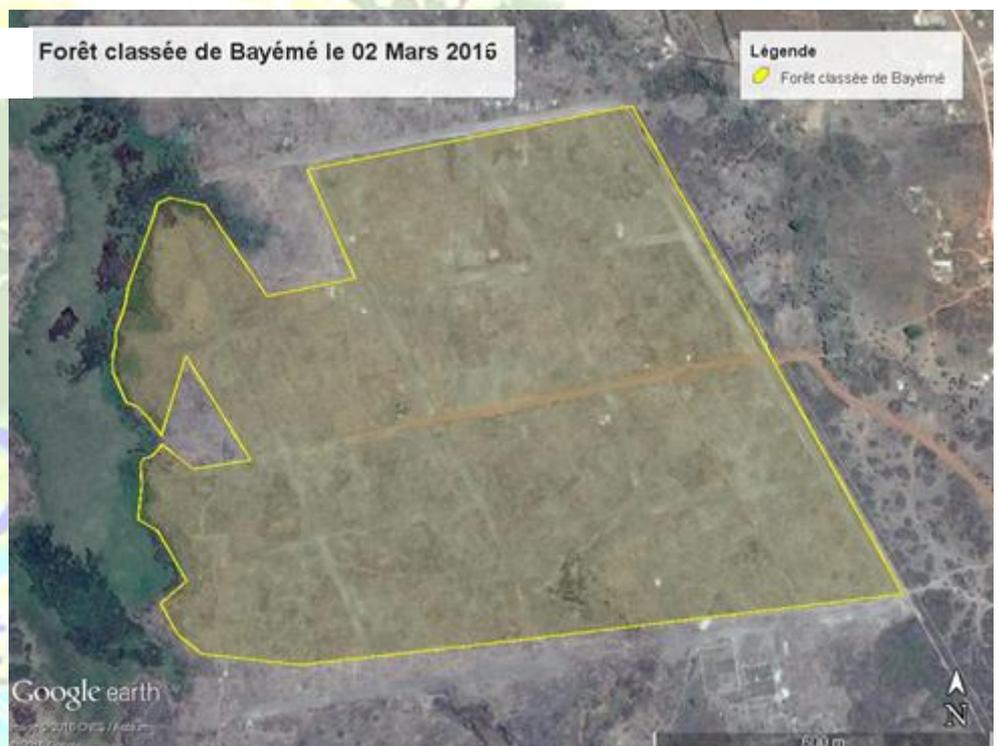
Ces observations nous ont laissé penser que nous nous étions trompés et nous sommes rentrés pour lier les données GPS et la cartographie déjà réalisée. C'est ainsi que nous avons pu découvrir que la zone rasée que l'on avait découvert au début de la reconnaissance n'était autre que la forêt classée de Bayémé. Ainsi, bien qu'ayant emprunté la piste traversant la forêt, nous n'avons pu observer que le bornage de lots, mottes de terres et quelques souches n'ayant pas été emportées. La végétation occupant la zone est constituée de prairie enherbée, quelques buissons et de petits arbustes nouvellement apparus.

Alors que nous pensions que l'article du 21/04/2015 **Adetikopé : Il faut sauver la forêt de Bayémé** (dénonçant le début des coupes sur cette forêt classée de Bayémé) dont nous avons pris connaissance récemment lors de nos recherches sur les forêts naturelles de la vallée du Zio avait permis de ralentir, voir stopper les travaux, les informations de nos contacts nous ayant expliqué que les travaux avaient été stoppés pour cause de mauvaise communication entre différents services de l'état, il semblerait que ces travaux aient bel et bien été arrêtés mais seulement après la destruction totale de cet important puits de biodiversité de la vallée du Zio.

Les travaux n'ont donc pas été très longs, en moins d'un an c'est près de 100ha de forêt dense qui ont été rasés afin de pouvoir reloger les populations du quartier d'Akodessewa qui sera bientôt évacué afin de recréer une portion de la lagune de Lomé. Celle-ci étant recréée pour réduire l'impact des inondations dans la ville de Lomé qui on le rappelle sont en partie dues au rebouchage d'une grande partie de la Lagune il y a plusieurs dizaines d'années.

Lors de la rédaction de ce rapport les images aériennes de Google Earth de la zone de Bayémé ont été mises à jour. Voici un aperçu de ce qui reste de la forêt classée de Bayémé le 02 Mars 2016 (figure 18bis).

Figure 18bis



## **Conclusion de la reconnaissance de Bayémé**

*C'est pour recréer un milieu presque naturel : une lagune, qui a été bouchée il y a quelques dizaines d'années, que certains ont cru bon de raser une des dernières forêts classées naturelles de près de 100ha présente dans la vallée du Zio. Cette vallée qui commence à voir le projet de ceinture verte éclore vient donc de perdre l'un des puits de biodiversité les plus importants voir le plus important et ce n'est pas l'unique cas aux alentours de Lomé : d'importantes galeries forestières situées entre Davié et Adéti Kopé ont vu leur surface perdre plus de 200ha sur les 500ha présents en janvier 2015 afin d'agrandir les nombreux champs présents sur cette zone.*

*Il faut savoir que la forêt classée de Bayémé avait déjà eu à deux reprises une cinquantaine d'hectares de rétrocedé. En 1990, le Togo comptait plus de 80 aires protégées comprenant 14.2% du territoire national soit 801 000 ha. Aujourd'hui il ne reste qu'une cinquantaine d'Aires Protégées qui sont en grande partie totalement anthropisées.*

*Dans le sud du Togo (jusqu'aux environs d'Atakpamé) on peut considérer deux zones composées d'une dizaine d'AP chacune.*

*La première zone à moins de 100 km de Lomé est composée de forêts classées : Forêt classée d'Assévé, Fc de Bayémé (rasée), Fc d'Eto-Lili (plantations et champs), Fc d'Ouatchigomé, Fc de Godjin, Fc d'Amakpavé (plantations et champs), Fc du Mont Agou et de Missahoé, d'un Parc National : Togodo Sud (fortement grignoté sur ses limites et subissant la pression de nombreux contrebandiers et braconniers), d'une Réserve de Faune : Togodo Nord.*

*La deuxième zone entre 100km et 200km de Lomé est composée de 9 forêts classées : Forêt classée de Dametui (plantations et champs avec quelques îlots et reliques forestières, Fc d'Assimé, Fc d'Agbatitoé, Fc d'Asrama (plantations et champs avec quelques reliques forestières, Fc de Wahala (Khra) (plantation et champs avec une galerie forestière encore assez importante), Fc du Mont d'Haito, Fc de l'Amou-Mono (50% de la surface est constituée de champs et plantations et les camions de contrebande accèdent au plus profond de la forêt), Fc d'Atilakoutsé et de Deux Béna.*

*Ces 19 aires protégées comprennent 5 AP constituées de forêts artificielles, champs et sont fortement colonisées par les hommes. 4 AP préservées mais colonisées à près de 40%. Une AP totalement rasée. Les autres AP sont déjà de petits îlots forestiers et malgré leurs petites superficies elles se voient aussi grignotées par les populations locales. En plus de ces 19 AP qui sont encore protégées 'sur le papier', on doit souligner la présence de 6 autres forêts qui ont été déclassées.*

*Un rapport de l'OFFAP décrit ces aires protégées du sud Togo grâce à la photo-interprétation. L'anthropisation, les milieux présents, les limites réelles, ...*

## Présentation d'îlots forestiers de l'embouchure du Zio

### (ZIOFFAP 2.1 « nommé par l'OFFAP »)

#### **Contexte :**

Depuis plusieurs années les pêcheurs du lac Togo nous indiquent la présence de Lamantins (*Trichechus senegalensis*) au niveau de l'embouchure du Zio (Rapport sur les lamantins du Lac Togo de l'OFFAP en cours de rédaction) et nous souhaitons donc aller les observer vivants par nous-même et en profiter pour remonter le Zio jusqu'aux premières galeries forestières déterminées par photo-interprétation.

#### **Observation et description des milieux**

Ainsi c'est en partant en Kayak du canal Amédé Hoévé à 4h et quelques du matin que nous avons pu rejoindre l'embouchure du Zio dans les environs de 5h20. C'est sous les cris des *Dendrocygnes veuf* et le vol de quelques *Mégadermes* à ailes orangées que nous avons commencé à remonter le Zio tandis que le jour commençait juste à se lever. De nombreux oiseaux ont été aperçus et inventoriés lors de cette sortie (voir tableau 3) mais ce n'était pas l'objectif principal de cette reconnaissance.

Lors de la remontée du Zio un gros remous et bouillon secoua l'un des kayaks mais nous n'avons rien vu ; ainsi il est possible que ce soit un énorme poisson ou un lamantin. Quelques zones de broutage furent aussi observées mais pas d'individus malheureusement, mais il faut bien considérer que leur effarouchement leur permet de survivre étant donné que malgré les signatures de l'état Togolais pour la protection de toutes les espèces, et le statut en voie de disparition du lamantin, des chasseurs locaux sont encore actifs et leurs filets posés régulièrement. Des pêcheurs nous font savoir que deux lamantins ont été capturés en début d'année 2015, et aucun depuis. Un rapport sur les lamantins du lac Togo est en cours de rédaction par l'OFFAP.

Après avoir continué à remonter le Zio, nous avons pu découvrir quelques pieds de *Ficus congensis* puis plus on avançait plus on observait de pieds mais ces îlots sont très fortement dégradés (figure 20). La coupe, les brûlis et les nombreux bœufs de la zone induisent une forte pression sur ce milieu déjà très restreint qui malgré tout est encore riche en biodiversité.



Figure 20 : Forêt galerie à *Ficus congensis* coupe et tas

Tableau 3 : Espèces rencontrées sur le Zio et sur les vasières de son embouchure

1	Aigrette des récifs	22	Héron garde-bœufs
2	Aigrette garzette	23	Héron pourpré
3	Aigrette intermédiaire	24	Héron strié
4	Anserelle naine	25	Jacana à poitrine dorée
5	Bécassine double	26	Martin chasseur du Sénégal
6	Bergeronnette printanière	27	Martin-pêcheur huppé
7	Bulbul modeste	28	Martin-pêcheur pie
8	Calao à bec noir	29	Mégaderme à ailes orangées
9	Chevalier aboyeur	30	Milan noir
10	Chevalier guignette	31	Périophthalme
11	Cisticole roussâtre	32	Pie-grièche fiscale
12	Colombar à front nu	33	Rôle à bec jaune
13	Cormoran africain	34	Souimanga cuivré
14	Coucal du Sénégal	35	Talève sultane
15	Crabier chevelu	36	Tisserin de Pelzeln
16	Dendrocygne veuf	37	Tisserin gendarme
17	Échasse blanche	38	Touraco gris
18	Élanion blanc	39	Tourterelle à collier
19	Gonolek de Barbarie	40	Tourterelle vineuse
20	Grande aigrette	41	Vanneau éperonné
21	Guêpier à gorge blanche		

### ***Conclusion de la reconnaissance de l'embouchure du Zio:***

*Lors de cette sortie nous avons pu observer un grand nombre d'oiseaux, et peut-être rencontré un lamantin (bien que l'on n'en soit pas sûr). Nous avons aussi découvert que les îlots forestiers les plus en aval du Zio sont fortement dégradés et une bonne partie a disparu. Les coupes sont très importantes, le pâturage et le piétinement des bœufs empêchent les jeunes pousses de repartir. Lors de la photo-interprétation il a été possible de déterminer la surface restante en forêt galerie de Ficus congensis (330ha en Janvier 2015 et moins de 300ha en Mars 2016), en forêt à Mitragyna inermis (200ha) et des autres types de forêts détectables mais ces données ne seront transmises que lorsque les travaux de réalisation de la ceinture verte commenceront.*

*Nous avons aussi observé d'importants tas de bois coupé et des îlots de Ficus congensis en fort déclin. Si l'on souhaite faire une ceinture verte autour de Lomé efficace, il est obligatoire de procéder à une sensibilisation de masse sur l'ensemble des populations vivant dans la vallée du Zio, leur faire comprendre que la protection de ces forêts naturelles est d'une importance majeure pour les futures générations que ce soit pour faire effet tampon sur les inondations, soutenir l'étiage en période de sécheresse, filtrer les pollutions et réduire l'effet du changement climatique en plus du fait que ce soit un puits de biodiversité important. Il est donc primordial de préserver ces zones de forêt galerie du Zio qui sont les derniers fragments forestiers naturels des environs de Lomé. Il faut agir rapidement avant que les derniers îlots ne soient totalement détruits.*

Document de l'OFFAP rédigé par CAB, corrigé et précisé par Alain Paule et Henry Loïc.

Cartes et photo-interprétation réalisée par CAB

Photos prise par Loïc et CAB.

*Ces différentes missions ont été réalisées bénévolement par les membres de l'OFFAP bien que de nombreux coûts ont été engendrés par ces missions.*

*Une importante base de données scientifiques est retenue par l'OFFAP et plusieurs projets de missions à plus grande échelle sont en attente de financement mais nos caractères militants et notre implication dans la cause de l'environnement nous oblige à agir et c'est pourquoi nous réalisons déjà de nombreuses missions sur le terrain bien que du matériel et des membres en plus nous serait fort utile :)*

*Pour plus d'information ou pour prendre part à nos missions n'hésitez pas à nous contacter.*

OFFAP Togo  
Observatoire de la Faune, de la Flore  
et des Aires Protégées



<http://offaptogo.wix.com/offap-togo>  
<https://www.facebook.com/offaptogo/>

Mail : [offaptg@gmail.com](mailto:offaptg@gmail.com)

Henry Loïc 90275203

Alain Paule 91121000

Bonnet Charles-A 96552838